

sion des billets, et des prêts sur garanties immobilières ne sont pas permis parce que la spéculation immobilière est abondante et la liquidation est nécessaire et que les prêts d'argent sur garanties immobilières ont amené aux Etats-Unis un désastre financier et auraient eu les mêmes conséquences au Canada.

D'autres caractéristiques se sont présentées, on a établi de nouveaux modes de garanties, afin de faciliter jadis la vente du bois et du blé, et, ces années dernières, des produits du bois et d'articles manufacturés, de sorte que le régime bancaire a évolué de façon à satisfaire les exigences modernes inhérentes au développement du pays.

Depuis cinq ans, le Parlement a examiné à fond le régime bancaire et depuis qu'on a apporté les dernières modifications à la loi, rien n'a surgi qui fût de nature à demander des changements importants. En fait, le régime actuel, à ce que l'on prétend, satisfait parfaitement aux besoins bancaires du pays.

PRIVILÈGES D'ÉMISSION DES BILLETTS

On a parlé du privilège d'émission des billets. A certains égards, ce privilège a constitué, au point de vue de l'intérêt national, un aspect très important du régime actuel et s'il était aboli, il entraînerait inévitablement des conséquences fâcheuses. D'abord, il faut dire que les billets du gouvernement, solidement garantis par une réserve-or, constituent le principal papier-monnaie du pays—la base de notre régime monétaire. Toutes les compensations inhérentes aux opérations commerciales du pays qui ont lieu par l'intermédiaire des banques se font en papier du gouvernement. Si une banque, dans le mécanisme de la chambre de compensation, où virtuellement toutes les transactions commerciales du pays sont rajustées, est débitrice d'une autre banque, et dans ses obligations se trouveront compris ses propres billets détenus par la banque créancière, le règlement se fera en billets du Dominion, les billets du Dominion à leur tour représentent de l'or parce qu'ils sont convertibles en or. Ainsi c'est une erreur de supposer que la monnaie des banques, tout importante qu'elle est à certains égards, soit la caractéristique principale de notre système monétaire. Le papier du gouvernement est la monnaie réelle et le seul papier-monnaie légal de ce pays.

Mais il est une fonction très importante en ce pays que le billet de banque accomplit. Les banques ont leurs propres billets dans les tiroirs de chacune de leurs filiales, ils n'entraînent aucun passif; ils n'en coûtent rien sous forme d'intérêt pour les maintenir.

Les déposants qui veulent de l'argent reçoivent les billets de la banque; ces billets constituent en outre la base de prêts modérés, bien que, peu de temps après que le prêt est consenti ou que le déposant a fait un achat avec les billets qu'il a reçus, ces billets doivent être remboursés par des billets du Dominion, lors des opérations de compensation. En bien des endroits du pays, si les succursales de banques devaient avoir leur encaisse en billets du Dominion ou en billets de toute autre organisation centrale, que les banques auraient à payer au comptant, alors ces endroits n'auraient pas de facilités bancaires, car le commerce de banque serait exercé en pure perte. En d'autres termes, la petite collectivité ne pourrait pas maintenir une succursale de banque s'il lui fallait payer, sur les argents non utilisés de la banque, des intérêts à même le bénéfice qu'elle reçoit. Il s'ensuit que, supprimer le privilège d'émissions de billets garantis par le capital versé, ce serait causer une révolution dans le commerce de banque au Canada, parce que plusieurs endroits qui, à l'heure actuelle, jouissent de